



Ecole Saint-Rémy

enseignement maternel & primaire
Rue de la Libération, 4 - 1440 Braine-le-Château
ecolesaintremy@gmail.com
tél./fax : 02 366 03 87

www.ecolesaintremy.be

Braine-le-Château, le 20/10/2020

Chers parents,

Concerne : organisation des classes de neige 2020-2021 – confirmation de participation

Vous avez reçu par mail (du 16-10-20) une information importante à propos du changement de dates et du lieu pour nos classes de neige de cette année.

Voici quelques précisions :

Les classes de neige sont organisées en partenariat avec les CPAN (Classes de Plein Air et de Neige). Depuis le début de la crise sanitaire les CPAN appliquent les recommandations du gouvernement fédéral belge en matière de voyages à l'étranger, de même que celles de la Fédération Wallonie Bruxelles, compétente en matière d'excursions et voyages scolaires.

Cela nous a permis de nous assurer des conditions de remboursement du séjour en cas d'annulation.

Vous trouverez via le lien ci-dessous les réponses à différentes questions que vous pouvez éventuellement vous poser :

<https://cpan.be/faq>

Du fait de la situation de la Covid, les CPAN ont été contraints d'annuler certaines destinations pour raisons budgétaires (et non pas sanitaires). En effet, plusieurs séjours prévus ont malheureusement dû être annulés par les CPAN. La direction d'Intersoc a décidé de fermer le centre de Valmeinier pour cet hiver 2021, suite à la situation actuelle et répercussions financières.

C'est pour cette raison que les CPAN nous ont proposé une autre destination (Leysin) que celle que nous avions prévue au départ ... dans les mêmes conditions financières.

Ce séjour à Leysin ne pouvait pas non plus se concrétiser aux dates prévues au départ, d'où le changement annoncé par mail.

Nous avons fait le choix d'accepter cette proposition ... étant donné que cela représentait la seule alternative en vue de concrétiser ce projet avec notre partenaire (changer de partenaire à cette date est irréaliste).

En cas d'autorisation du séjour des autorités, nos classes de neige se dérouleront donc du jeudi 04 février au soir au vendredi 12 février 2021 au matin.

Cela signifie que les enfants reviennent le dernier jour d'école avant les congés de carnaval !

En espérant que ces informations vous rassurent sur la faisabilité de ce projet et vous permettent de vous organiser au mieux face aux changements.

Bien à vous,

Guy Van den Bril
Directeur

Informations complémentaires et talon d'engagement de participation aux classes de neige :

➤ **Documents administratifs :**

CHAQUE ENFANT DOIT ETRE EN POSSESSION D'UN DOCUMENT D'IDENTITÉ VALABLE ET DE SA CARTE EUROPEENNE D'ASSURANCE-MALADIE.

En cas d'absence de celle-ci, les frais médicaux devront être, sur place, pris en charge par le titulaire responsable de l'enfant.

Au niveau du document d'identité valable, pour les enfants belges il s'agit de la carte d'identité pour les enfants de plus de 12 ans ou de la carte [kids-ID](#) pour les moins de 12 ans. Merci d'y être attentif (délai pour les obtenir) !

Vous trouverez ci-dessous les informations relatives aux documents d'identité obligatoire en fonction de la situation de chaque élève :

DOCUMENTS D'IDENTITE OBLIGATOIRES POUR PARTICIPER AUX CLASSES DE DECOUVERTE

Elèves ressortissants de l'Union européenne	➤ carte de résident en Belgique avec photo ou attestation de résidence (adresse de l'enfant en Belgique) délivrée par la Commune et ➤ carte d'identité nationale valable avec photo (émise par le pays d'origine) ou passeport national valable 3 mois après la date de départ du séjour (émis par le pays d'origine) (*)
Elèves ressortissants d'un pays ne faisant pas partie de l'Union européenne	➤ carte de résident en Belgique avec photo ou attestation de résidence (adresse de l'enfant en Belgique) délivrée par la Commune et ➤ passeport national valable 3 mois après la date de départ du séjour (émis par le pays d'origine) (*) et muni du visa d'autorisation d'entrer en France si nécessaire.
Enfants de réfugiés, de familles en cours de régularisation, de demandeurs d'asile....	➤ un document d'identité (annexe 26) leur permettant de circuler en Belgique ➤ figurer sur la liste des participants à un voyage scolaire à l'intérieur de l'Union européenne (*)

➤ **Prix du séjour**

Le prix des classes de neige 2021 revient à 573€. Ce prix comprend le trajet, l'entièreté du séjour ainsi que les activités supplémentaires que les enfants vivront en dehors des moments de ski.

Afin de diminuer ce montant, comme vous le savez, le cycle vend des hot-dogs une fois par semaine. Nous ne pouvons pas encore vous donner le montant exact de la diminution. Celui-ci pourra être complété par d'autres projets spécifiques (à mettre en place avec votre collaboration).

Le prix final devrait vous être communiqué en janvier (il ne devrait pas excéder 533€).

Afin d'étaler ce paiement, des montants intermédiaires vous seront facturés chaque mois. Le solde sera facturé en janvier.

Comme déjà signalé en réunion de parents et en introduction du document, en cas d'annulation du voyage par les autorités, le voyage serait entièrement remboursé (voir aussi la FAQ du site CPAN).

➤ **Talon d'engagement**

Talon d'engagement de participation aux classes de neige à Leysin février 2021

Talon à remettre pour le lundi 26 octobre 2020.

Je, soussigné(e), Mme – Mr

parent responsable de

m'engage à ce que mon enfant participe aux classes de neige du 04/02/2021 au 12/02/2021,

à Leysin (Suisse) organisées en partenariat avec les CPAN.

Date :

Signature :